

La cohabitation intergénérationnelle en résidence pour personnes âgées : un projet qui allie sécurité résidentielle et expérience humaine enrichissante



Pour citer cet article | Observatoire sur la réussite en enseignement supérieur (2024). *La cohabitation intergénérationnelle en résidence pour personnes âgées : un projet qui allie sécurité résidentielle et expérience humaine enrichissante*. <https://oresquebec.ca/pratiques-inspirantes/la-cohabitation-intergenerationnelle-en-residence-pour-personnes-aines-un-projet-qui-allie-securite-residentielle-et-experience-humaine-enrichissante/>

Soutien à la population étudiante

Réalité socioéconomique

Politiques et programmes publics

Consulter le dossier



Accessibilité financière aux études : quelles conditions pour la réussite étudiante ?

Partager l'article



Vivre en résidence pour personnes âgées (RPA) tout en étudiant au cégep ou à l'université? Ce mode d'habitation atypique suscite de plus en plus d'intérêt au Québec. Et c'est toute la société qui en bénéficie.

La résidence Les Marronniers, à Trois-Rivières, a été la première à initier la cohabitation intergénérationnelle en RPA en 2017. Inspiré par cet exemple, le Centre d'hébergement St-Joseph, une RPA des Résidences Pelletier située à Drummondville, a sollicité le [Centre collégial d'expertise en gérontologie](#) (CCEG) du Cégep de Drummondville pour l'aider à se lancer dans l'aventure. L'équipe de recherche a tout de suite vu le potentiel de co-développement cette initiative, et de documenter l'expérience à travers un projet de recherche-action, piloté par la chercheuse en gérontologie Julie Castonguay. Le but : favoriser les liens et la cohabitation intergénérationnelle en RPA, mais aussi développer un cadre d'accompagnement pour faciliter l'émergence d'autres initiatives de cohabitation en RPA, partout au Québec.

Le secrétariat à la Jeunesse en appui

Pour développer ce projet, le CCEG reçoit, en février 2020, un soutien financier du Secrétariat à la jeunesse, dans le cadre du programme [Échanges entre générations](#)¹, qui vise à « soutenir des initiatives qui entretiennent, voire resserrent, les liens entre les jeunes et les personnes âgées » (SAJ, 2024). L'expérimentation démarre à l'automne 2020, avec l'emménagement de trois personnes étudiantes dans leur nouvelle résidence : deux au Centre d'hébergement St-Joseph de Drummondville et une au Centre d'hébergement Nicolet.

Objectifs du programme :

- Encourager l'établissement de relations intergénérationnelles positives et enrichissantes entre les jeunes et les personnes âgées
- Contribuer à la création d'environnements favorisant des activités de mentorat, de maillage et de transfert d'expertise et de connaissances
- Favoriser l'engagement bénévole des jeunes ainsi qu'un rapprochement intergénérationnel entre des étudiantes et étudiants et des personnes âgées

Modalités :

- La RPA offre gratuitement à la personne étudiante un logement équipé (studio ou appartement), ainsi qu'au moins un repas par jour.
- La **personne étudiante** offre 40 heures d'implication par mois au sein de la résidence. Cette implication ne doit pas remplacer le travail du personnel rémunéré. Elle peut prendre différentes formes, par exemple :
 - Tenir compagnie à une personne à l'heure des repas
 - Animer ou participer à des activités de groupe (jeux, discussions, bricolage, etc.)
 - Prendre une marche avec une personne

La RPA et la **personne étudiante** conviennent des détails de l'implication (tâches, horaire), en signant une convention mutuelle.

¹ Le programme 2023-2024 permettait aux RPA d'obtenir une compensation financière allant jusqu'à 50 000\$ par année par personne étudiante accueillie, pour couvrir un maximum de 60% des dépenses admissibles (pour une résidence privée à but lucratif) et jusqu'à 80% (pour un OBNI). Les personnes intéressées peuvent surveiller le site Web du Secrétariat à la jeunesse ou les réseaux sociaux du CCEG pour rester informés des futurs projets.

Un toit, mais surtout une expérience humaine gratifiante

Pour le CCEG, le but du programme est avant tout de favoriser le développement de liens intergénérationnels. La qualité de vie des personnes âgées qui vivent en résidence s'en trouve améliorée. La réciproque est aussi vraie : à travers ce contact quotidien, les jeunes apprennent à démystifier certaines réalités liées au vieillissement, à développer des savoir-être pour interagir avec des personnes de différents âges, et à apprécier la richesse des relations intergénérationnelles. Pour les personnes étudiantes, cette initiative constitue aussi une réponse à leur besoin fondamental de se loger et de se nourrir, dans un contexte de précarité financière, alimentaire et résidentielle importante.

La cohabitation intergénérationnelle en RPA est une approche novatrice qui apporte des bénéfices à l'ensemble des personnes et des institutions impliquées.

 Les bénéfices de la cohabitation intergénérationnelle en RPA	
Pour la personne étudiante : <ul style="list-style-type: none"> • Partage de savoirs, d'expériences • Déconstruction d'idées préconçues • Sentiment d'accomplissement • Diminution de l'isolement social • Réduction du coût de la vie 	Pour les établissements d'enseignement : <ul style="list-style-type: none"> • Offre bonifiée de logements étudiants • Contribution à la persévérance scolaire • Développement de partenariats
Pour les personnes âgées : <ul style="list-style-type: none"> • Partage de savoirs, d'expériences • Déconstruction d'idées préconçues • Activités stimulantes • Amélioration de la qualité de vie • Diminution de l'isolement social 	Pour la société : <ul style="list-style-type: none"> • Réduction du fossé entre les générations et de l'âgisme • Amélioration du tissu social • Amélioration de la réussite éducative • Favoriser le recrutement de main-d'œuvre qualifiée en RPA ou en gérontologie

Des outils clé en main

Le CCEG souhaitait que les constats issus de cette expérimentation soient facilement mobilisables par les milieux. Ainsi, au lieu de produire un rapport de recherche classique, la chercheuse Julie Castonguay, l'assistante de recherche Mathilde Perron et les partenaires du projet ont traduit leurs résultats dans trois guides à l'intention des différentes parties prenantes :

- **Un guide pour les personnes étudiantes**

Ce guide explique en quoi consiste la cohabitation en RPA, rassemble les ressources disponibles, offre des trucs et astuces et propose des outils, dont un modèle de journal de bord.

- **Un guide pour les établissements postsecondaires**

Ce guide explique en détail toutes les étapes pour mettre en place un projet de cohabitation intergénérationnelle, en commençant par l'évaluation de la faisabilité, la constitution d'un comité de pilotage, la définition du projet, l'élaboration du plan d'action et de réalisation, et le bilan. On y trouve un grand nombre d'outils pratiques, comme un modèle de plan d'action, une grille d'évaluation des dossiers de candidature, un guide d'entrevue de sélection, un contrat type, etc.

- **Un guide pour les résidences**

Ce guide présente également les différentes étapes et les outils nécessaires pour mener à bien un projet de cohabitation intergénérationnelle, avec certaines recommandations spécifiques pour les RPA.

Un accompagnement soutenu

Le CCEG est l'organisme officiellement mandaté pour accompagner les différentes parties prenantes, à toutes les étapes du développement d'un projet de cohabitation intergénérationnelle en RPA. Les rencontres de suivi permettent à l'équipe responsable du projet de documenter l'expérience et d'adapter ses outils.

L'équipe accompagne les RPA dès la demande de financement au Secrétariat à la jeunesse, et tout au long de la mise en place et du déploiement du projet.

Aux étudiantes et étudiants, le CCEG offre un soutien continu pour toute la durée de la cohabitation. Il favorise aussi le réseautage et le partage d'expériences entre les jeunes qui vivent la cohabitation. Le centre a récemment ajouté à son coffre à outils l'accès à une travailleuse sociale, pour aider certains étudiants et étudiantes à surmonter les défis que peut représenter au quotidien ce mode de vie.

Le CCEG souhaite aussi développer ses liens avec les établissements d'enseignement, pour mieux arrimer les réalités de vie des étudiantes et des étudiants vivant en RPA aux réalités scolaires, et faciliter l'adaptation à tous les niveaux.

« On a mis en place un filet de sécurité pour la personne étudiante vivant en RPA par l'accompagnement du CCEG. Maintenant, on veut développer un filet de sécurité dans les établissements d'enseignement, pour les aider à persévérer malgré les difficultés pouvant être vécues » (Caroline Dion, responsable du déploiement du projet au Québec).

Merci d'accepter les cookies statistiques, marketing pour voir la vidéo.

Il est nécessaire d'accepter les témoins « Statistiques » et « Médias sociaux » pour voir cette vidéo. Vous pouvez le faire en cliquant sur l'icône en bas à gauche de votre écran.

[Voir la vidéo sur YouTube](#)

La clé d'une cohabitation réussie

Les responsables du projet sont très fières des succès de cette approche collaborative. Les nombreux témoignages positifs des étudiantes et étudiants et des RPA confirment le potentiel de ce modèle.

Avec le temps, elles ont constaté que certaines conditions sont particulièrement importantes pour assurer la réussite des initiatives de cohabitation :

- Clarifier les attentes respectives dès le départ, pour réduire les zones grises et éviter la confusion des rôles entre les personnes étudiantes et le personnel de la résidence
- Mettre en place un comité de pilotage pour encadrer le projet

Un modèle à étendre

En 2023-2024, le CCEG accompagne 11 personnes étudiantes (4 au collégial, 6 à l'université, 1 au secondaire professionnel) et 9 résidences situées dans différentes régions du Québec. En 2024-2025, 14 RPA auront cette opportunité.

L'équipe souhaite aussi continuer à propager le modèle de cohabitation intergénérationnelle en RPA au Québec au cours des prochaines années. Elle invite les établissements intéressés à les contacter pour obtenir du soutien dans leur démarche.

À noter : L'écriture de cette pratique inspirante s'appuie sur une entrevue réalisée le 28 février 2024 avec Julie Castonguay et Caroline Dion, du Centre collégial d'expertise en gérontologie | CCTT. [Mme Castonguay et Mme Dion ont approuvé le contenu de ce texte].

Références

SAJ. (2024). *Échanges entre générations: projets d'hébergement étudiant dans des habitations pour personnes âgées*. Secrétariat à la jeunesse. <https://www.jeunes.gouv.qc.ca/secretariat/programme-exchanges-generations.asp>

Centre collégial d'expertise en gérontologie. (2024). *La cohabitation intergénérationnelle en résidence pour personnes âgées*. Cégep Drummondville. <https://www.cegepdrummond.ca/cohabitation-intergenerationnelle/>